

Élections 2005

Place aux Montréalaises



*Conseil des
Montréalaises*

Élections 2005

Place aux Montréalaises



*Conseil des
Montréalaises*

Coordination de projet
Guylaine Poirier

Rédaction
Nicole Lacelle

Comité aviseur
*Nicole Boily, Marie-Iris Légaré, Linda Lévesque,
Silvia Martinez, Myrlande Pierre, Rosa Pires,
Charlotte Thibault, Allison Turner*

Traduction
Catherine Donas

Conception graphique
natali communication design

Conseil des Montréalaises
800, boul. de Maisonneuve Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8
Téléphone 514-872-9074
Télécopieur 514-872-9848
Courriel conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca

Août 2005

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-7647-0522-0

Version PDF et version anglaise disponibles sur demande

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	7
INTRODUCTION	9
MONTREAL À L'ÉCOUTE DE SA POPULATION	10
La lutte à la pauvreté : un enjeu prioritaire	10
Des emplois pour les femmes : Montréal doit être un leader !	10
Des services accessibles	10
MONTREAL : LIEU DE PARTICIPATION CITOYENNE	13
Pour une vie municipale dynamique	13
Un programme d'information et d'éducation pour les élections 2005	13
OBJECTIF : ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	14
Appel aux partis : Vers la parité des candidatures !	14
Pour la reconnaissance du principe d'égalité : un plan d'action concerté	14
Consolidation des lieux d'action existants	15
LES MONTRÉALAISES VEULENT DES ENGAGEMENTS CLAIRS	16
CONCLUSION	17
ANNEXE 1	18
ANNEXE 2	18



Mot de la présidente

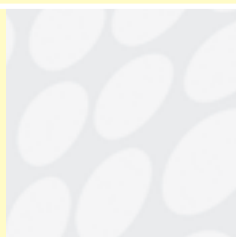
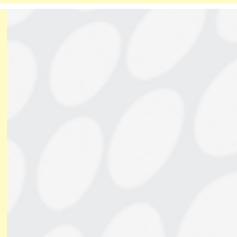
À grands pas, les élections municipales approchent. En novembre 2005, les Montréalaises et les Montréalais choisiront leurs représentantes et représentants et les équipes qui dirigeront les arrondissements de la grande ville pour les prochaines années. Souvent méconnue, la vie municipale se trouve pourtant au plus près du quotidien des citoyennes et des citoyens. Le Conseil des Montréalaises invite la population à s'y intéresser et à s'y impliquer afin que les candidates et les candidats, et plus tard les élu-e-s s'engagent à répondre à ses besoins et préoccupations.

Le Conseil a tenu à vous faire part des questions qui touchent actuellement les femmes ainsi que des pistes de solution pour l'amélioration de leurs conditions de vie et le développement d'espaces citoyens permettant une vie démocratique plus active. Il vous invite à faire vos propres analyses et à identifier les moyens d'action à mettre de l'avant. Portons collectivement ces réflexions et demandes dans nos arrondissements et dans nos rencontres avec les candidates et les candidats de tous les partis.

En prenant parole et en faisant un choix éclairé le 6 novembre, les Montréalaises et les Montréalais poseront des jalons pour faire de Montréal une ville solidaire qui tiendra compte des besoins et des aspirations de toute sa population.



Nicole Boily
Présidente



Le Conseil des Montréalaises est issu des suites du Sommet de Montréal tenu en 2002. Quinze femmes de tous les horizons s'impliquent depuis septembre 2004 pour aviser le conseil municipal sur toutes questions concernant l'égalité entre les femmes et les hommes et la condition féminine. Ces femmes ont pris la décision de prendre parole dans le cadre des élections municipales 2005. Dans ce contexte, le Conseil des Montréalaises rend public aujourd'hui le résultat de ses consultations auprès des différents réseaux de femmes du grand Montréal. Ainsi, le Conseil a rejoint des dizaines d'organismes de femmes.

Les attentes des femmes face aux prochaines élections municipales s'expriment en trois axes :

- reconnaissance que les enjeux qui concernent les Montréalaises traversent l'ensemble des sphères d'activité municipale (transversalité);
- accessibilité des services;
- et mise en œuvre de moyens d'action pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes.

De ces attentes découlent des demandes d'engagements. Les candidates et candidats ainsi que les partis politiques qui briguent les suffrages doivent prendre position à cet égard.

Montréal à l'écoute de sa population

La lutte à la pauvreté : un enjeu prioritaire

Il va de soi pour les organismes consultés que les enjeux qui concernent les femmes touchent l'ensemble des sphères d'activité municipale. La gouvernance locale est littéralement traversée par les besoins des femmes : développement économique, emploi, équité salariale, environnement, logement, loisirs, sécurité alimentaire, sécurité urbaine, transport en commun, urbanisme... L'administration municipale doit reconnaître les iniquités et discriminations faites aux femmes, notamment aux femmes des minorités ethnoculturelles. Ces iniquités et discriminations touchent les femmes dans différentes facettes de leur vie que ce soit dans la quotidienneté, le marché de l'emploi, etc... Mais l'une des conséquences les plus déplorables de ces iniquités et discriminations est la pauvreté.

Montréal doit livrer un message clair sur la nécessité de mener une lutte à finir à la pauvreté.

Faut-il rappeler, encore et toujours, «qu'une forte proportion des femmes (56 %) se retrouvent dans la catégorie des revenus de moins de 20 000 \$, comparativement à 43 % pour les hommes; (...) dans tous les arrondissements, les revenus moyens des hommes sont supérieurs à ceux des femmes.»¹ Ces enjeux ne touchent pas que les femmes appartenant à la majorité mais toutes les Montréalaises. Rappelons que la pauvreté et l'exclusion atteignent de manière plus intense les femmes immigrantes, les femmes des minorités visibles et les femmes autochtones.

Des emplois pour les femmes : Montréal doit être un leader !

Il faut poursuivre et consolider des stratégies municipales d'emploi comme les programmes d'accès à l'emploi, favoriser la présence des femmes à tous les niveaux d'emploi, incluant celles qui sont doublement discriminées (femmes handicapées ou issues d'une minorité visible), mettre en place des mesures concrètes pour encourager les femmes à occuper des métiers non traditionnels et des postes cadres. L'élaboration et l'application d'une politique de conciliation famille-travail qui tienne compte de tous les facteurs connexes tels le transport, les garderies, les camps de jour et la sécurité urbaine, doit faire partie du plan d'action municipal.

¹ *Des différences, des similitudes, Portrait socio-économique des femmes et des hommes de l'île de Montréal en 2001*, Conférence régionale des élus de Montréal, 2005, p.30

La ville centre doit encourager les entreprises sur son territoire à faire de même et inciter les arrondissements à développer une politique de parité homme-femme à l'intérieur de leurs instances, comme employeurs et comme fournisseurs de services. La ville centre doit assumer un leadership visible et concret à ce sujet et provoquer une mobilisation collective de tous les acteurs montréalais.

Des services accessibles

L'accessibilité et la convivialité des services qu'offre Montréal, dimension transversale s'il en est une, est un élément fondamental qui ressort des attentes des groupes de femmes.

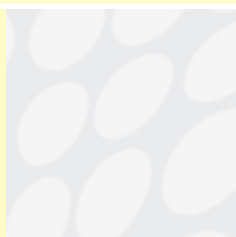
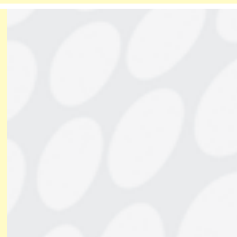
Accessibilité à ce qui facilite et soutient la vie quotidienne: heures d'ouverture flexibles, horaires qui tiennent compte des tâches familiales, transport en commun fréquent, sécuritaire, propre, et à coût abordable, accessibilité pour les poussettes et les fauteuils roulants, transport adapté en plus grand nombre, construction de nouveaux logements sociaux où la diversité socio-économique est encouragée, appui municipal aux initiatives en sécurité alimentaire, prévention de la violence, gratuité de certains loisirs familiaux. La qualité des services, leur localisation sécuritaire, des heures d'ouverture flexibles et des installations bien pensées de même que la gratuité d'un bon nombre d'entre eux, consolide le tissu social urbain. Pourquoi pas, par exemple, offrir des vestiaires familiaux dans les piscines afin que les mères puissent assurer la sécurité de tous leurs enfants?

Accessibilité, bien entendu, à l'ensemble des infrastructures urbaines pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. La Ville se doit d'être exemplaire à cet égard. Accessibilité linguistique, pour rejoindre et sortir de leur isolement les femmes issues de groupes linguistiques particuliers.

Une préoccupation insistante interpelle les arrondissements qui ont accès aux berges. Le fleuve et les rivières environnantes peuvent jouer un rôle significatif dans le choix de loisirs familiaux peu coûteux et enchanteurs si on en facilite l'accès. Montréal est une île qui s'oublie trop facilement!

Il faut aussi protéger le caractère public des parcs et des espaces récréatifs gratuits face, notamment aux demandes répétées de promoteurs pour y tenir des événements fermés ou commerciaux.

Pour répondre aux besoins des Montréalaises et des Montréalais, il faut bien cerner et analyser leurs différentes réalités. La Ville de Montréal ne doit pas hésiter à investir pour améliorer, mettre à jour et développer de nouveaux outils. Pour apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des femmes, par exemple, des données différenciées selon les sexes doivent être disponibles et ce, notamment concernant les différents services de la municipalité. La même chose peut se dire au sujet de la population immigrante ou des communautés ethnoculturelles. De telles données peuvent être ensuite analysées, ce qui permet de connaître l'impact différencié des mesures ou programmes instaurés.



Montréal: lieu de participation citoyenne

Pour une vie municipale dynamique

Les Montréalaises demandent que les lieux de participation citoyenne deviennent réellement accessibles pour la population. Les conseils d'arrondissement sont ici visés tout particulièrement. On souhaite que ces lieux soient sécuritaires et accessibles en transport en commun, que l'horaire des rencontres tienne compte des responsabilités familiales et que l'on envisage des haltes-garderies sur place.

La convocation aux conseils d'arrondissement comme à toutes les instances qui sollicitent la participation citoyenne doit se faire dans un langage simple et à l'aide de moyens diversifiés afin d'atteindre le maximum de personnes: Internet, journal local, affichage dans des lieux fréquentés. De plus, tout document-clé devrait être traduit en plusieurs langues et en braille.

La féminisation des textes aide beaucoup à ce que les femmes se sentent interpellées. Rappelons qu'il importe d'accorder une grande visibilité aux femmes qui assument des responsabilités qu'elles soient élues ou cadres. Cette visibilité envoie le bon signal à la population, un signal de bienvenue aux femmes. Il serait aussi intéressant de démystifier et de s'appropriier les lieux d'exercice du pouvoir municipal en tenant davantage de journées portes ouvertes à l'hôtel de ville et dans les bureaux des arrondissements, par exemple.

Un programme d'information et d'éducation pour les élections 2005

Les élections municipales ne récoltent pas, beau temps mauvais temps, un nombre spectaculaire de personnes aux urnes. C'est un fait depuis des décennies. Le désenchantement de la population eu égard à «LA POLITIQUE» n'est plus à démontrer. Les Montréalaises et les Montréalais ne saisissent pas les réformes récentes, ne comprennent pas «comment ça marche».

Le cynisme ambiant quant au politique et l'incompréhension de la population des changements suite aux fusions/défusions sont autant d'obstacles à contourner dans le cadre des futures élections montréalaises. Les groupes de femmes de Montréal interpellent les autorités municipales à mettre en place un programme d'information et d'éducation citoyenne sur les nouvelles structures de la Ville et les nouveaux rôles des élu-e-s à chaque niveau. De plus, un outil d'appropriation du processus électoral doit être élaboré. L'existence d'un tel programme est incontournable afin que chaque personne qui décide de voter, le fasse en connaissance de cause. Ce programme devra, évidemment, rejoindre les femmes et les membres des communautés ethnoculturelles pour être efficace. Par la même occasion, on devrait souligner l'existence de la Charte montréalaise des droits et responsabilités.

Objectif : égalité entre les hommes et les femmes

Appel aux partis : vers la parité des candidatures !

Malheureusement, les femmes ont subi un recul dans leur représentation aux postes électifs en 2001. Les prochaines élections pourraient être l'occasion de corriger cet écart et d'avancer résolument vers la parité. La moitié des mairies d'arrondissement devrait être dirigée par des femmes et il devrait y avoir autant de femmes que d'hommes au comité exécutif de la Ville de Montréal. Les partis ont un grand rôle à jouer dans le recrutement des femmes de toutes origines comme candidates. Pour ce faire, les partis auront à réduire leurs exigences financières ou encore à offrir un soutien actif dans la recherche de financement. En plus de présenter autant de femmes que d'hommes, il faudra octroyer à plusieurs d'entre elles des districts où elles auront une chance d'être élues. On souhaite aussi des engagements des partis à créer des mesures incitatives à l'implication des femmes en politique municipale et ce, dans la réforme du mode électoral qui se tiendra en 2009.

Pour la reconnaissance du principe d'égalité : un plan d'action concerté

La Ville doit reconnaître la nécessité d'intégrer la notion d'égalité entre les femmes et les hommes, de manière transversale, dans toutes les questions qu'elle traite. La Ville doit assumer son rôle de leader et faire en sorte que les arrondissements soient parties prenantes de cette reconnaissance. Il serait utile d'envisager qu'à plus ou moins court terme, un plan d'action concerté en matière de condition féminine soit élaboré et mis en œuvre à tous les niveaux. Des comités ou commissions femmes dans les arrondissements permettraient également aux citoyennes de prendre la parole et d'agir concrètement sur leurs conditions de vie. De l'avis des groupes de femmes, il est souhaitable que Montréal devienne une ville-phare à ce sujet au sein du prochain conseil d'agglomération en 2006.

Consolidation des lieux d'action existants

Le Conseil des Montréalaises est encore tout jeune. Pourtant, il est déjà perçu comme une instance nécessaire, notamment dans son rôle de veille auprès de la ville centre et des arrondissements sur les questions de condition féminine comme pour l'application de la politique d'accès à l'égalité. Les groupes consultés demandent le maintien d'une responsable politique au comité exécutif, un budget adéquat et récurrent de même que l'enchâssement de l'existence du Conseil des Montréalaises dans la Charte de la Ville de Montréal. Pour l'avenir, ces groupes de femmes voient le Conseil participer aux travaux sur la réforme du mode électoral, encourager la mise sur pied de comités ou de commissions de condition féminine dans les arrondissements. Ils souhaitent que le Conseil se préoccupe de favoriser la mise en commun d'analyses et de moyens d'action afin d'éviter la disparité entre les services corporatifs et entre les arrondissements.

Le programme *Femmes et ville* de la Ville de Montréal, qui existe depuis plus de quinze ans et qui a mis en place des mesures revendicatrices de l'égalité des femmes, doit être maintenu et consolidé. Pour ce faire, les groupes de femmes réclament une enveloppe budgétaire protégée dont l'importance doit être significative. En fait, il est utile de rappeler que l'existence de ce programme *Femmes et ville* a maintes fois fait les preuves de sa pertinence, en particulier en matière de sécurité urbaine.

Les Montréalaises veulent des engagements clairs

Dans le cadre des élections municipales montréalaises qui auront lieu le 6 novembre 2005 :

NOUS DEMANDONS à la Ville de Montréal de produire des outils d'information pour sensibiliser la population aux nouvelles structures de la ville et sur les élections municipales.

NOUS DEMANDONS aux partis politiques municipaux de viser la parité entre les hommes et les femmes au niveau des candidatures.

NOUS DEMANDONS aux partis politiques municipaux qu'ils s'engagent à ce que :

- la Ville de Montréal fasse de la lutte à la pauvreté un objectif prioritaire et mette en œuvre des moyens concrets d'action;
- la Ville de Montréal s'implique activement dans la lutte à la discrimination selon le sexe, la race et la classe sociale;
- la Ville de Montréal accélère l'implantation des programmes d'accès à l'égalité et élabore une politique familiale municipale;
- la Ville de Montréal utilise des données différenciées selon les sexes dans tous ses services;

- la Ville de Montréal tienne des consultations publiques pour évaluer son offre de service, particulièrement au niveau de l'accessibilité;
- les arrondissements mettent en œuvre tous les moyens pertinents pour faciliter l'accès de la population, des femmes en particulier, aux rencontres des conseils d'arrondissement;
- la Ville de Montréal élabore, conjointement avec les arrondissements, un plan d'action concerté en matière de condition féminine au cours du prochain mandat;
- la Ville de Montréal assure la pérennité du Conseil des Montréalaises en l'enchâssant dans la Charte de la Ville de Montréal et en lui octroyant un budget adéquat et récurrent;
- la Ville de Montréal assure la pérennité du programme *Femmes et ville* en lui octroyant un budget récurrent permettant l'embauche d'au moins une employée à temps plein et la réalisation de projets structurants.

Dans le contexte actuel, le besoin de confiance et de crédibilité se fait sentir de manière criante par l'ensemble de la population. Les groupes de femmes ne font pas exception. La Ville de Montréal doit entretenir une saine gestion dans un esprit d'imputabilité sans cesse présent. Au-delà d'une gestion honnête des fonds publics, cette confiance et cette crédibilité à bâtir se feront par le respect des engagements pris devant la population. Inutile d'ajouter que les promesses électorales seront sous haute surveillance. À cet égard, bon nombre d'organismes réclament du Conseil des Montréalaises qu'il joue un rôle de vigilance.

Les Montréalaises, au fil des années et des analyses, ont développé une vision claire des mesures à mettre en œuvre pour que la ville, où elles ont choisi de vivre, tienne davantage compte de leurs besoins et de leurs réalités. Elles veulent la prospérité, mais plus encore, elles veulent appartenir à une communauté ouverte et à l'avant-garde des droits sociaux. Elles veulent la sécurité, mais plus encore, elles veulent appartenir à une communauté solidaire. Tôt ou tard, les femmes prendront toute la place qui leur revient en tant que citoyennes, travailleuses ou élues. Place aux Montréalaises !

Annexe 1

Membres du Conseil des Montréalaises 2004-2005

Nicole Boily
Présidente

Silvia Martinez
Vice-présidente

Charlotte Thibault
Vice-présidente

Claire Brassard

Véronique De Sève

Olga Eizner-Favreau

Darine El-Masri

Marie-Iris Légaré

Marie-Pascaline Menono

Brenda Paris

Myrlande Pierre

Rosa Pires

Brenda-Ann Plant

Allison Turner

Hamsa Yokenderan

Annexe 2

Groupes consultés

Coalition multiculturelle des femmes

Comité Femmes
et développement régional
Conférence régionale
des élus de Montréal

Fédération des femmes
du Québec

Montreal Council of Women /
Conseil des femmes de Montréal

Réseau d'action des femmes
en santé et services sociaux

Table des centres de femmes
de Montréal

Table des groupes de femmes
de Montréal



*Conseil des
Montréalaises*

800, boul. de Maisonneuve Est, 3^e étage
Montréal (Québec) H2L 4L8

Téléphone 514-872-9074
Télécopieur 514-872-9848

Courriel conseildesmontrealaises@ville.montreal.qc.ca